

**PROCES-VERBAL DE LA 7^{ème} REUNION DE L'ECDC
A MALINES (BELGIQUE) LE 19 AOÛT 2005 ,
ORGANISEE PAR LE CLUB BELGE DU DALMATIEN**

Membres du comité de l'ECDC présents :

Président : Tyge Greibrokk (Norvège) Secrétaire : Annemiek Morgans (Pays-Bas) , Trésorier : Alfred Ronneburg (Allemagne).

Délégués de l'ECDC présents :

Inger Hagbohm et Åke Cronander (Suède), Tyge Greibrokk et Aase Jacobsen (Norvège), Sören Jacobsen (Danemark), Ann Sofi Sandbacka et Anders Sandbacka (Finlande), Frans de Ridder et Liliane de Ridder (Belgique), Dr Dominique Vincent et Sally Ann Clegg (France), Rhys Morgans et Erna Kuipers (Pays-Bas), Herbert Nagel et Beate Nagel (DDC Allemagne), Gerhard Herbst (CDF Allemagne), Simone Zollinger et Kurt Zollinger (Suisse) , Radana Zachova (République Tchèque), Ivana Bakal(Atila Dubac Croatie)

Observateurs officiels de l'ECDC présents :

Pat Wilson et Chris Pickup (BDC Angleterre)

Délégués de l'ECDC dans l'impossibilité d'être présents :

Pia Pedercini (Italie) Ursula Voitle (Autriche)

Délégués de l'ECDC absents non excusés :

DVD (Allemagne)

Observateurs de l'ECDC absents :

Pas EDC (Angleterre)

1.Arrivée des participants. Bienvenue + Café

Le Président de l' ECDC, Tyge Greibrokk ,accueille les délégués officiels de tous les clubs du dalmatien et les autres hôtes.Le Président remercie aussi le Club Belge du Dalmatien , surtout Frans et Liliane de Ridder pour l'organisation de cet évènement de l'ECDC qui comprend l'assemblée, le congrès et l'exposition du samedi et mentionne l'accueil et l'hospitalité chaleureux et très impressionnants.

2. Bienvenue du Club Belge du Dalmatien

Frans de Ridder, Président du Club du Dalmatien Belge , souhaite la bienvenue à tous les participants et fait adopter M.Frank Comhaire comme traducteur pendant cette assemblée.La langue parlée durant cette assemblée est l'anglais, des traductions seront faites par M. Comhaire en allemand et en français.

3.Présentation des délégués envoyés par les clubs membres de l'ECDC

Suit une présentation des délégués et des observateurs officiels. Dans l'impossibilité d'être présentes : Ursula Voitle d'Autriche et Pia Pedercini d'Italie (à cause d' un accident personnel)

4 . Rapport du Président (T.Greibrokk)

Tyge Greibrokk signale qu'il n'y a pas eu assez de réponses au questionnaire .En dépit de lettres de rappel,un certain nombre de clubs n'ont pas donné de réponses .Le Président signale l'importance du questionnaire : il comporte une importante information qui donne à l'ECDC et à tous les clubs membres une idée de ce qui se passe dans les clubs associés, comme le nombre de membres du club, le nombre de portées par an,l'existence ou non de règles d'élevage etc...Une des raisons avancée est que ce questionnaire n'est pas utilisable en Allemagne .Le Président répond qu'on aurait dû le dire beaucoup plus tôt.Les différents renseignements apportés par les questionnaires montrent une grande différence dans le nombre de membres des clubs et le nombre des portées nées par an dans les différents clubs.

S.A. Clegg apporte une correction concernant les recommandations pour l'audition : en France, il n'est pas recommandé de faire reproduire des chiens unilatéraux. Les clubs du Dalmatien de Croatie, de Tchéquie et le CDF allemand n'ont pas répondu du tout. Les deux premiers clubs mentionnés ont promis de fournir les renseignements. Le Président mentionne que le Club Hongrois du Dalmatien a fourni les renseignements et a exprimé le désir de devenir membre de l'ECDC et qu'on en discutera plus tard dans l'ordre du jour ; qu'il y a beaucoup de candidatures pour devenir membres de l'ECDC venant d'autres clubs et qu'il essaiera de faire entrer autant d'informations que possible concernant les nouveaux clubs candidats. Serait-il préférable d'établir des règles pour autoriser l'acceptation de nouveaux membres ? Est-il suffisant qu'une seule personne venant d'un seul pays fonde un club et que ce club devienne membre de l'ECDC ou devrait-on mettre des conditions, comme le nombre de membres, s'ils ont des recommandations concernant l'élevage dans leurs clubs ; devrait-on avoir des exigences avant de permettre aux clubs d'être acceptés comme membres ? Le Président demande de considérer la question avant d'avoir des discussions sur les nouveaux membres plus tard dans la journée et mentionne que c'est une question importante pour l'avenir. Devrait-on avoir une série de règles à suivre quand de nouveaux candidats se présentent et désirent devenir membres de l'ECDC ?

Tyge Greibrokk « Il n'y a aucun rapport concernant la commission des juges et ils ont une bonne raison pour cela. Pendant la période précédente, ils ont fait l'essentiel de leur travail et n'ont rien eu d'important à faire pendant la dernière période. Åke Cronander suggère que cette commission ne devrait pas continuer à exister, mais n'est pas certain qu'elle doive cesser son activité. Elle resterait en fonction et pourrait essayer de résoudre les problèmes si ou quand ils apparaîtraient. Enfin, laissez-moi signaler qu'en dépit de la faible activité de l'ECDC, je pense que le maintien de cette organisation est importante pour deux raisons différentes. D'abord, le standard de la race. S'il se passe quelque chose au Standard de la FCI, nous avons une organisation qui peut agir sur ce problème.

.Deuxièmement, cela concerne la santé du dalmatien. Il est important d'avoir une organisation disponible qui puisse agir, rassembler les informations et faire savoir aux clubs-membres s'il apparaît une nouvelle maladie héréditaire. Il est de votre responsabilité de déterminer quel degré d'activité, vous désirez avoir dans l'ECDC. »

Aucune remarque n'est faite.

5. Rapport du Trésorier (A.Ronneburg)

Alfred Ronneburg : « Dans la période de 2001 à 2003, le solde créditeur est de 10016,55 €. Dans la période 2003 - 2005, 2160 € ont été utilisés, principalement pour l'organisation de l'assemblée de San Remo en 2003. 2300 € ont été utilisés pour couvrir les frais et s'occuper des délégués. De cette somme, 700 € ont été fournis par le Club du Dalmatien Italien et 1600 € ont été pris sur les finances de l'ECDC. 520 € + 40 € s'ajoutent pour les frais de correspondance, d'affranchissement et autres dépenses. Je suis heureux que, pour cette assemblée, un mode différent de paiement ait été adopté grâce auquel, du moins, cela ne constituera pas une charge pour le budget de l'ECDC. 2042 € ont été utilisés pour des dépenses telles que les traductions des documents et les frais de banque. La totalité des paiements s'élève à 3642 €. De l'autre côté, les montants des adhésions arrivent à un total de 3251 €, ce qui signifie un solde négatif de 389 € sur les deux dernières années. Les comptes ont été clos le 31 Juillet et deux clubs ont payé le montant de leur adhésion après cette date., ce qui n'a pas été pris en compte dans les comptes. Le solde réel est de moins de 129 €. Le total des actifs pour l'ECDC est de 9987,41 €. Il y a une note additionnelle pour les frais du domaine du site Internet de l'ECDC de 120 € qui restent à payer. Le budget pour les deux prochaines années avec 15 clubs membres : 3900 € viendront du montant des adhésions. Remerciements pour la nouvelle manière de financer les frais supposés de la réunion qui s'élèveraient autour de 1400 €. Il n'y a pas de fonds supplémentaires pour les frais de correspondance etc... On peut penser de manière optimiste que, dans deux ans, le club aura un solde d'environ 1300 €. Sur le plan international, dans de nombreux pays, les bénéfices des clubs sont taxés par le gouvernement. Ce n'est pas mieux d'avoir trop d'argent et je suggère que ces bénéfices soient utilisés pour la recherche et les problèmes de santé. Je pense qu'il est préférable de dépenser l'argent pour la santé de notre race plutôt que de le donner aux politiciens » L'expert-comptable, Herbert Nagel, rapporte que les comptes ont été vérifiés et que le trésorier a fait un excellent travail.

Rhys Morgans dit qu'à l'assemblée à San Remo, il avait été décidé que l'ECDC n'accorderait pas un soutien financier aux membres du comité de l'ECDC. Cela signifie qu'il est très coûteux, pour certains clubs ayant des membres au comité de l'ECDC, de payer pour leurs deux délégués et en plus pour un membre du comité de l'ECDC (3 personnes). Elle demande au trésorier et à tous les délégués de réfléchir à ce problème et d'essayer d'annuler la décision de San Remo de telle sorte que les frais des trois membres soient remboursés par l'ECDC. La proposition est reportée au point 9 de l'ordre du jour. Certains délégués demandent que soit publié un rapport financier écrit. Le trésorier est d'accord de prendre cette suggestion en compte. S.A.Clegg demande la publication d'un rapport financier un bon moment avant la prochaine réunion, cela ferait gagner du temps. Tous sont d'accord. Il n'y a aucune autre question et le président propose d'accepter le rapport financier et le rapport de l'expert-comptable. Tous sont d'accord et applaudissent le trésorier pour tout son travail.

6. Question des adhésions

- **Le Club du Dalmatien Croate « HKPDP- Dalmatinac »** veut passer du statut d'observateur à celui de membre à part entière ?

Lors de la dernière assemblée à San Remo, le club a demandé d'être membre à part entière. Comme il n'y a pas de représentants présents, que l'ECDC n'a reçu aucun renseignement et que personne n'a pu donner plus d'information, le président demande si nous voudrions maintenir ce club dans son statut d'observateur ou l'accepter comme membre à part entière. Ivana Bakal avance que ce second club du Dalmatien de Croatie a la même position et la même méthode de travail que le premier. Rhys Morgans propose de maintenir le statut de club observateur, puisque le club n'a aucun représentant présent ici et n'a donné aucune information concernant ses activités. Il s'ensuit une discussion. Finalement, le président décide que le club devra être plus actif pour devenir membre à part entière et propose de maintenir ce club en tant qu'observateur. Tout le monde est d'accord avec cette décision.

- **Club du Dalmatien Hongrois ???**

Ce club a demandé son adhésion il y a deux ans et a répondu aux questions du questionnaire. Il n'y a ici aucun représentant aujourd'hui et personne n'est en mesure de donner plus d'informations. Une discussion suit et en général, il est approuvé que des clubs devraient être plus actifs pour devenir membres à part entière de l'ECDC. Julia Swinburn demande un vote :

Club du Dalmatien Hongrois : rester comme observateur : 11 voix, 0 voix comme membre à part entière et 1 abstention

Club Croate HKPDP-Dalmatinac : rester comme observateur : 11 voix, membre à part entière 0 voix et 1 abstention.

Club du Dalmatien Portugais : candidature pour membre à part entière.

La candidature et des informations concernant ce club sont arrivées juste avant cette assemblée, signées par Jose Moura, président du club. Comme il y a l'exposition du club au Portugal le même week-end, il n'y a aucun représentant présent. Un statut d'observateur est donné à ce club après un vote avec 12 voix jusqu'à la prochaine assemblée.

Il est approuvé de demander aux clubs observateurs mentionnés ci-dessus de donner plus d'informations concernant leurs clubs et leurs activités et d'être présents à la prochaine assemblée. Il n'y a pas d'autres candidatures. Des représentants des clubs non – associés mentionnent qu'ils ont toujours l'intention de rejoindre l'ECDC, mais ont besoin de plus de temps.

7. Rapport du Comité « Santé et Elevage » (T.Greibrokk)

T.Greibrokk « Aucun problème n'a été signalé dans les deux dernières années. Lors de la dernière assemblée à San Remo, nous avons reçu une information venant des clubs- membres concernant la situation de l'ARDS dans leur pays (qui font de l'élevage sur des générations avant la première 4 à 5, et qui font de l'élevage très proche des porteurs), mais depuis, nous n'avons rien reçu avant cette assemblée, je ne peux donc vous donner aucune information concernant les deux dernières années. J'ai besoin de données d'inscriptions pour être capable de contrôler ce qui se passe dans chaque pays, parce que je sais que, dans chaque pays, il y a des éleveurs qui font de l'élevage sur des générations inférieures à 5, ce qui est contraire aux recommandations de l'ECDC. Certains clubs ne suivent pas les recommandations. Comme président du comité pour la santé, j'ai besoin du pedigree des parents qui ont

été utilisés pour la reproduction et je vous demande énergiquement de m'envoyer cette information des 3 dernières années. J'ai besoin du nom des parents et de leur pedigree, pas du nom des chiots. Il n'y a eu aucune fréquence dans l'ARDS depuis le dernier cas en Finlande, il y a de nombreuses années et rien ne se passera aussi longtemps que nous maintiendrons notre politique vis-à-vis de ce problème. Sur le site Internet de l'ECDC, vous pouvez trouver les noms de tous les porteurs et les 5 générations après les porteurs. Le site Internet n'a pas été mis à jour dans les deux dernières années, simplement parce que nous n'avons eu aucune information. » Plusieurs délégations insistent sur l'importance de donner l'information correcte pour écarter autant que possible les problèmes dans l'avenir.

Peter Rance « Quelles sanctions peut-on prendre si quelqu'un enfreint le règlement ? »

Tyge Greibrokk « Nous n'avons aucun règlement, donc aucune sanction. Si l'ECDC désire appliquer une sanction quelconque pour celui qui ne suivrait pas les recommandations, les délégués devront faire des suggestions. Je pense que les recommandations seront suffisantes et je demande aux clubs-membres de suivre ces très petites recommandations. Cela peut être suivi sans beaucoup de problèmes. » Herbert Nagel « Il est possible que certains vétérinaires ne connaissent pas assez bien le syndrome et ne peuvent le diagnostiquer quand un chiot souffre de cette maladie. Dans ce cas, nous devons diffuser l'information. » Tyge Greibrokk « Tant que des éleveurs suivront les recommandations d'élevage, il n'y aura aucun problème. Je ne pense pas que nous devrions avoir une campagne d'information sur ce sujet, cela ne ferait qu'effrayer les gens. Cela a été fait, il y a de nombreuses années, dans les pays nordiques et constitue la base pour les recommandations que nous avons aujourd'hui. » Liliane De Ridder « En renvoyant à un chien importé de Tchéquie au Danemark, une responsabilité a à faire avec le manque de connaissance des éleveurs. Il est très important que les clubs nationaux du dalmatien aient connaissance des pedigrees et si c'est nécessaire, donnent l'information aux nouveaux propriétaires concernant la situation de l'ARDS. » Stephanie Yates : « Il y a de nombreux de jeunes éleveurs et aussi d'éleveurs expérimentés qui ne sont pas au courant de la situation de l'ARDS, il est important que les clubs fournissent l'information. Certains clubs ont le pouvoir de faire passer l'information largement dans le monde. » Annemiek Morgans « Ce n'est pas toujours par manque de connaissance. Il y a des éleveurs qui élèvent avec des chiens de la 2^{ème} et de la 3^{ème} génération qui savent très bien qu'ils font reproduire avec des générations d'ARDS trop basses et continuent l'élevage, juste parce qu'ils ne désirent pas abandonner. »

Tyge Greibrokk demande si l'ECDC devrait publier les noms des éleveurs qui élèvent dans des générations aussi basses. Nom et honte ? Il s'ensuit une discussion. Les clubs nationaux ou également l'ECDC devraient-ils le publier ? Liliane de Ridder « Il faut faire les deux, les gens voyagent beaucoup et avant que vous en ayez connaissance, vous avez un problème dans votre pays. Faire des publications à chaque moment et insister sur ce point, c'est la seule façon d'alerter les gens. » Rhys Morgans « Il y a une très bonne information sur l'ARDS sur le site Internet de l'ECDC. Mais un nombre de clubs-membres avec de bons sites Internet n'ont pas de liens avec le site de l'ECDC ou ont des boutons qui ne fonctionnent pas. L'information est là, mais vous devriez l'utiliser et la faire travailler. » Tyge Greibrokk mentionne de nouveau l'importance de recevoir des rapports des clubs nationaux pour être capable de publier l'information sur le site de l'ECDC. Il propose de recommander aux clubs nationaux de faire une liste des noms des parents des portées + les noms des éleveurs utilisant des chiens et des chiennes de 5^{ème} génération ou plus bas, de publier dans le bulletin de leur club et aussi de le porter à l'attention de l'ECDC. Il s'ensuit une discussion. Il est aussi mentionné que dans certains pays, la publication des noms des éleveurs n'est pas permis à cause des lois sur l'intimité. Ensuite on propose de publier seulement les noms des parents et les combinaisons. En faveur de la révélation des résultats : 11 voix + 1 abstention. A cause du temps, la discussion concernant l'ARDS est terminée.

Tyge Greibrokk mentionne une autre affection qui doit retenir notre attention : le méga-œsophage.

« L'œsophage est un tube qui va de la gorge à l'estomac. On parle de méga-œsophage quand le muscle qui achemine la nourriture vers l'estomac, ne fonctionne pas. Ce problème peut être si sérieux que le chiot peut mourir. Cela peut être si petit que vous ne le remarquerez pas, à moins que le chiot ne soit radiographié. Cette affection apparaît dans de nombreuses races et récemment, il semble que ce soit devenu un problème sérieux chez les dalmatiens. Il est très important d'avoir votre soutien pour rapporter des cas à la commission de la santé de l'ECDC concernant chaque portée que vous connaissez. La

proposition est aussi de contrôler s'il y a des cas dans vos clubs, rassembler l'information et nous l'envoyer .Vous pouvez trouver des informations sur ce sujet sur Internet et dans les clubs des autres races aussi bien que sur notre site de l'ECDC. Le mécanisme de la transmission héréditaire n'est pas connu encore et nous avons besoin d'essayer d'en trouver plus sur ce problème. Votre information peut être d'une grande aide»

Le Dr Dominique Vincent parle d'un problème cardiaque concernant trois chiots d'une même portée . On tombe d'accord qu'il serait bon de rapporter tous les cas de morts inexplicables .Liliane de Ridder mentionne une méthode pleine de succès utilisée dans un autre club pour réduire les déficiences héréditaires qui inclut d'utiliser des chiens plus âgés pour la reproduction, au moins après 3 ou 4 ans .L'avantage est que l'on a une bonne connaissance de ces chiens .Ils ont au moins prouvé qu'ils ne souffrent pas de certaines maladies. Des lectures informatives donnent aussi de l'aide.

8.Rapport sur le site Internet (R.Morgans)

Rhys Morgans exprime le souhait d'avoir davantage pour mettre l'information à jour .Il y a eu quelques problèmes avec l'ordinateur au début de cette année, si bien que pendant un certain temps , l'information n'a pas été donnée aussi vite qu'elle aurait dû l'être : « Si vous avez des problèmes avec le site Internet de l'ECDC ,j'aimerais vous l'entendre dire. Tout est vérifié sur les trois différents systèmes avant que je dise OK .L'information et la communication sont très importantes. Quand vous m'informerez , je changerai autant que je le pourrai et je vous informerai .Je vais voir aussi les sites des clubs-membres et je note que l'adresse du site de l'ECDC est souvent incorrecte et que tous les clubs n'ont pas de lien avec le site de l'ECDC. Les comités des clubs changent très souvent .Envoyez-moi , s'il vous plaît, les noms des membres du nouveau comité ou donnez-moi des adresses pour les contacter »Tyge Greibrokk mentionne l'importance d'envoyer les magazines des clubs au « webmaster » et au secrétaire pour améliorer l'échange d'information. Cela vient des demandes pour une liste à jour et des adresses de contact plus celles du président et du secrétaire de chaque club. Je suis d'accord pour qu'au moins une fois par an une liste soit envoyée à tous les clubs membres pour vérifier tous les changements .

9 . Elections

Pour le moment ,les postes sont occupés par :

Président : Tyge Greibrokk : nouveau(x) candidat(s) demandés

Trésorier : Alfred Ronneburg

Secrétaire : Annemiek Morgans

Expert- comptable : Herbert Nagel

Tyge Greibrokk ne peut pas continuer son travail comme président pour l'ECDC à cause de nouvelles responsabilités dans son travail .Il y a seulement un candidat pour ce poste : Frans de Ridder .Il est élu avec une majorité de 11 voix. Trésorier : Alfred Ronneburg souhaite continuer et comme il n'y a pas d'autres candidats , il est élu à l'unanimité.

Secrétaire : Annemiek Morgans trouve difficile son élection au comité de l'ECDC , n'étant pas membre du comité du Club du Dalmatien hollandais. Rhys Morgans renvoie à sa proposition avancée plus tôt au paragraphe 9 de l'ordre du jour.Tyge Geibrokk demande aux délégués si l'ECDC paierait les frais des membres de leur comité ou seulement dans le cas où ils ne sont pas envoyés par leurs clubs-délégués n'étant pas membres du comité de leurs clubs nationaux. Paiement signifie seulement rembourser les frais , et pas des honoraires.Frans de Ridder se réfère à la discussion à la rencontre de San Remo, disant que l'ECDC n'est pas une organisation très solide financièrement et que nous devrions essayer de garder les dépenses aussi basses que possible.Après de nombreuses discussions, on adopta la proposition suivante : Si un membre du comité de l'ECDC n'est pas membre du comité du club national ou pas un délégué officiel , l'ECDC paiera les frais de voyage.Tyge suggère personnellement de soutenir cette proposition : « Très souvent , les membres du comité de l'ECDC seront des délégués , mais s'il arrive qu'ils ne le sont pas, nous pourrions rembourser les frais » Herbert Nagel a calculé que ,pour la rencontre de San Remo, les frais pour 2 membres du comité a été de 1100 €.Pour une troisième personne , ils ont dépassé les 1500 €,qui sont supérieurs ou égaux au prix d'une adhésion .Tyge Greibrook « Si cela devenait un problème financier pour l'ECDC,il y aurait toujours la possibilité de le changer lors de la prochaine rencontre. »

Après une discussion, la proposition suivante est votée : Si le club national ne paie pas les frais, pour le président , le trésorier ou la secrétaire ,l'ECDC paiera.Votes en faveur de cette proposition : 7 , contre 4 et 1 abstention.Il n'y a pas d'autres candidats.Annemiek Morgans est prête à continuer et cela est approuvé à l'unanimité Herbert Nagel souhaite continuer comme expert-comptable et est réélu à l'unanimité ..

Comité pour la santé et l'élevage : T.Greibrokk (président) Ä.Boholm, M.Greening, R.Zachova et R.Morgans.

Bien que donnant sa démission , Tyge Greibrokk exprime le souhait de garder son poste dans ce comité .Tous les délégués montrent leur accord en applaudissant.Il dit qu'il aimerait voir plus d'activité, qu'il a reçu des rapports sur la surdité de M.Greening et des données de Rhys Morgans , mais qu'il aimerait avoir plus d'informations de Tchéquie et d'autres pays.Comme le Dr Vincent venant de France est intéressé par les problèmes de santé , Tyge Greibrokk le propose comme nouveau membre du comité.Tous les membres actuels souhaitent continuer et sont réélus avec Tyge Greibrokk comme président .Le Dr Vincent est élu .Le nouveau comité Santé et Elevage est le suivant : T.Greibrokk (président) , Ä.Boholm, M.Greening,R.Zachova, Rhys Morgans et le Dr Vincent.

Comité des jugements : A.Cronander (président) ,L.de Ridder, A.Jacobson, A.Ronneburg et R.Zachova.

Le maintien du comité est discuté.Rhys Morgans désire le maintien du comité,aussi longtemps que ce sera nécessaire.Äke Cronander dit que sa suggestion se base sur le manque d'activité dans le comité , mais qu'elle désire retirer cette suggestion.Il mentionne aussi qu'il aimerait voir plus d'attributions /d'informations venant des clubs membres.Tous les membres actuels souhaitent continuer et sont réélus avec Äke Cronander comme président.

10. Propositions des dates et des lieux pour les rencontres futures

- Exposition ECDC 2007 en Croatie de Ivana Bakal

- ECDC en 2007

A la dernière rencontre à San Remo,il avait été décidé que la prochaine rencontre serait en Croatie en 2007 à condition que la Croatie soit membre de l'Union Européenne.Le club du dalmatien croate Atila Dubac a offert d'organiser cet évènement et fait une présentation impressionnante.Le problème est donc qu'il est très incertain que la Croatie soit membre de l'union Européenne à ce moment.Si elle ne l'est pas, il y aura des conséquences pour les chiens venant de Scandinavie et de Grande -Bretagne.Ils ne pourront pas participer à l'exposition.Cela signifiera aussi que les participants de tous les clubs de l'ECDC ne pourront pas entrer dans les pays scandinaves et la Grande-Bretagne pendant six mois.Il s'ensuit une discussion sur le pour et le contre concernant la Croatie comme prochain lieu.Rhys Morgans dit qu'une exposition canine de l'ECDC devrait être ouverte à TOUS les membres sans conséquences défavorables et que cela ne devrait pas être vu comme une attaque personnelle contre la Croatie ou le Dalmatien Club Croate.Les délégués de Croatie, pourtant , souhaitent organiser l'évènement de l'ECDC dans leur pays comme prévu .Tyge Greibrokk propose d'organiser cet évènement en 2008 pour donner du temps au processus de l'entrée de la Croatie comme membre de l'Union Européenne.Les délégués croates mentionnent qu'il n'y a aucune garantie pour une adhésion à l'Union Européenne et désirent garder la date de 2007 pour pouvoir organiser l'évènement de l'ECDC en jumelage avec l'exposition à CACIB de Zagreb.Après de longues discussions , le président , finalement , appuie la rencontre en Croatie en 2007 « Il y a le problème que les chiens venant de différents pays ne puissent pas participer, mais il est probablement plus important de laisser la Croatie conserver la rencontre et l'exposition et d'avoir la pleine coopération de l'ECDC et de ne créer aucun sentiment. » La question suivante est de faire d'autres suggestions pour les lieux en 2007. Katerina Malovic propose Prague comme alternative.L.de Ridder dit que le club tchèque n'a pas été très coopératif envers l'organisation de l'évènement actuel et elle a donc l'opinion que la Croatie mérite l'évènement en 2007.Un vote suit :

Croatie en 2007 : 5 voix pour

Tchéquie en 2007 : 3 voix pour

La prochain évènement sera en Croatie en 2007.

Le président demande des suggestions pour la rencontre et l'exposition 2009/2010.Aase Jacobsen propose la Norvège.Un vote suit :

Tchéquie en 2009/2010 : 3 voix pour
Norvège en 2009/2010 : 9 voix pour
L'évènement de l'ECDC aura donc lieu en Norvège en 2009/2010

11. Questions diverses

Proposition du dsr Vincent (France)

« Est-il possible pour l'ECDC d'organiser un effort uni parmi les différents pays membres pour harmoniser le critère majeur pour la sélection (élevage) ?

Le Dr Vincent demande s'il serait possible de réaliser un accord commun dans les différents clubs et en coopération avec le comité d'élevage et de santé de l'ECDC, pour établir un protocole général dans les clubs membres concernant les accords. Tyge Greibrokk signale que la commission santé et élevage recueillera tout genre d'information et rapportera les résultats, s'ils pensent qu'il y a une possibilité d'avoir un fond commun sur cette question. Stephanie Yates dit que des problèmes peuvent survenir, car certains clubs ont leurs propres règlements et aussi doivent obéir aux règlements de leur société canine et aux règlements de la FCI. Alfred Ronneburg dit que déjà en 1993 pendant cette première rencontre, il avait été décidé d'essayer de porter tous ces règlements différents dans les différents clubs et pays, le règlement de la FCI et les matières relatives à la santé sous un « numerator ». Ce fut l'une des raisons actuelles pour l'établissement d'une coopération européenne. Ne pas se rencontrer tous les 2 ans, mais réaliser des accords communs. Malheureusement ces buts n'ont pas encore été atteints, par exemple des accords concernant les problèmes les plus importants pour l'élevage.

M. Comhaire : Le problème est que pendant les 10 dernières années, il n'a pas encore été possible d'harmoniser les différentes règles dans les différents pays aussi longtemps que les maladies héréditaires sont concernées. Aujourd'hui, la FCI passe des accords avec les clubs de race nationaux. Il a déjà été fait beaucoup récemment et cela se fera de plus en plus. Dans le passé, la FCI n'a jamais coopéré avec des clubs internationaux, mais ils partent pour le faire maintenant et dans cette structure, ils travaillent sur les règlements qui seraient applicables pour tous les pays de la FCI. Selon L. De Ridder, la FCI choisit seulement avec les sociétés canines nationales et pas avec les clubs de races individuels nationaux. M. Comhaire dit que dans le dernier numéro du magazine de la FCI, il est rapporté qu'ils ont fait déjà un accord avec un club association de race national. La FCI change ses politiques et coopérera maintenant avec les clubs de race internationaux et fera une association. Tyge Greibrokk : « Nous aimerions avoir toutes vos opinions au sujet de ces réglementations et de ces recommandations que vous désirez, dépendant des lois et des règlements de chaque club et de chaque pays. Nous aimerions que vous envoyiez toute information à la commission élevage et santé. Dans cette commission nous verrons quelles sont les possibilités. Nous avons besoin de recueillir le plus d'informations possible. »

12. Clôture de la rencontre

Tyge Greibrokk remercie tous les participants pour leur contribution et envoie un grand merci aux organisateurs Liliane et Frans de Ridder et leur équipe pour avoir fait une telle organisation exceptionnelle de cet évènement. Cela est applaudi.

Frans de Ridder, le nouveau président, invite tous les représentants à attendre la prochaine rencontre en Croatie et remercie Tyge Greibrokk pour tout son travail de président durant les années passées. Selon Frans de Ridder : « Nous travaillons dans les différents pays avec des règlements différents et des langues différentes. Nous sommes dans le Marché Commun mais rien n'est « commun ». Nous devrions au moins essayer d'avoir des recommandations communes. Je ne pense pas que nous puissions aller aussi loin dans les règlements, car les circonstances sont trop différentes. Dans certains pays, les clubs de race sont très puissants, dans d'autres les sociétés canines nationales ont plus de pouvoir. C'est notre problème principal. Mais notre but serait de réaliser des accords communs »

